

et au-dessous, des têtes de faunes, enfin aux deux extrémités des satyres (1).

Le poste romain était connu à Locronan sous le nom de **Toul-an-Ermit**, allusion à la vie érémitique menée là par Malo de Névet (1699-1721).

LE VIEUX CANTIQUE DE SAINT RONAN

Ce cantique, qui en supplanta un autre, a pour auteur un prêtre originaire de Locronan, l'abbé Chapalain. Au dire de M. Hémon, adjoint au maire de Locronan, ce prêtre signe aux registres paroissiaux en 1740.

CANTIC

VAR BUHEZ HA MARO AN AUTROU SANT RONAN

Patron eus a Locronan Coat-Nevez

VAR TON: *Guers Olofernes.*

*Saludomp oll guitibunan
Hor Pastor biniquet Sant Ronan
Da veza roet un donæson
Ebars ar Vro hac er C'hanton,
Da veza leset e Gorf Santel
En ur vervel e Breiz-Izel.*

*
**

*Er forest eus a Goat-Nevet,
El leac'h ma en devoa bevet
E yun, abstinanç, oræson,
Eno en deus leset e Galon,
Evit ma vezo enoret
A bep leac'h gant ar Vretonet.*

(1) Halna du Frétay, *Histoire du Finistère, de la formation quaternaire à la fin de l'ère romaine*, Quimper, Leprince, p. 103-106.

*
**

*Eus a Irland e oue savet
Demeus a guerent payanet;
Ha dre ma en devoa speret,
O sonjeal e vise den ar bet,
E lequesont da studia,
Ma teuas eus ar re gapapla.*

*
**

*Ar profit bras eus e studi
A ras dezan dont da gredi
Er Feiz hac er Relijion,
Doue en deus touchet e galon
D'en em renta souden Bælec,
An Aviel Santel da brezec.*

*
**

*Crisqui a ra er vertu bepret,
Bete ma voe Escop sacret,
Hac evit guell servicha Doue
En deus quitet an enor-ze,
Eo bet deut e coste Leon
Evit vaqui d'an Oræson.*

*
**

*Eno souden e voa anaveet
Gant un nombr bras a Vretonet,
Abalamour d'ar Miraclou
A ree Doue dre e bedennou,
En andret ar re affliget
A zeue a bep-tu d'e velet.*

*
**

*Goutde, e Querne a basseas
Gant un Æl dreist ar mor glas,
Gant pehini e voa rentet
Er forest bras eus a Nevet,
Da bellat c'hoas dious ar bet,
Ha chasseal an Drouc-Speret.*

*
**

Ur paysant mat ha gracios,
Gant joa o clevet comsou Jesus,
A zavas ur lochis er c'hoat
Evit repui ar Prelat,
Ha chelaou e antretien
Da gaouet diganta sclerigen.

*
**

Ac'hano e chasseas timat
Ar serpentet emez ar c'hoat,
Hac un nombr bras a Sorcerien
A dourmante ar Gristenien,
Gant cals eus a voal sperejo
A glasq bepret coll an eneu.

*
**

C'hoas e voa chomet er plac-man
Ur vræc mechant hanvet Queban,
Pehini dre e dallenti
Ne falle quet dezi distrei,
Hac evit clevet comsou Doue
Ne devoa evitan nep carante.

*
**

Ne devoa quen rebech da ober
D'ar Sant, nemet divroet truffler:
C'hui so quiriec da dud ma zi
Nos ha deiz da feneanti,
Da zileser græc ha bugale
Da sellet ouzoc'h, tra didalve.

*
**

Ar vræc-man ne anaye quet,
Ar mat a rente d'he friet,
Pel diouti e voa ar sonch-ze;
Elec'h savetei e ene,
E oll sourci a voa caoutet
Ar madou tromplus eus ar bet.

*
**

Rac-se dre ur c'hassoni bras
An den santel a accusas
A-zirac ar Roue Grallon,
Pehini a rentas dezàn ræson,
Dre m'e devoa hep guir ebet
E merc'h d'ar Sant-ma tamallet.

*
**

Ar re goz o deus lavaret
E devoa e merc'h anfermet
En ur arc'h serret gant un alc'hue,
Evit donet dre ar voyen-ze
Eus ar Sant d'en em zizober
Hac e chasseal eus ar c'harter.

*
**

Quemeret a voa gant sergeantet
Ha gant querden clos amarret,
Accuset er guer a Guemper
Evit ur Muntrer ha Sorcer,
Da veza ar plac'h devoret
Evel un den bleiz affamet.

*
**

An'oll e quer voa estonet
O velet ar Sant-ma tamallet
Gant Queban dre e c'hassony
Eus ur c'hrim capabl d'e zevi
Goude beza quement servichet
Da dud e zy ha d'e friet.

*
**

Prest e voat da ober e broces,
Pa supplias tud ar palæs
Da c'hortos disquez ar c'horf maro,
Hac e velgent eus ac'hano
Pe eon a voa coupabl, pe ne voa quet,
Eus ar c'hrim dezan tamallet.

*
**

*Doùe da zisquez ar virione,
A laquas ar plac'h e buhe,
Hac a zisclerias publicamant
E voa an den santel innoçant,
Ne voa nemet e mam gruel
En devoa-hi leset da vervel.*

*
**

*Buhan an testou pratiquet
Da souten ar c'hrim invantet
A zisparissas incontinent,
Hac hep gortos o feamant,
Rac aon da veza punisset
Hervez ma o devoa merifet.*

*
**

*Na chomas anezo er palæs
Nemet Queban, ar vechantes,
Evit pehini en em stringuas
Ar Sant-man var e zaoulin noas
Da requeti digant Grallon
Eus e zorfet dezi pardon.*

*
**

*Neuse e velas ar Roue
Ne voa digacet gant Doue
Ar Sant-man ebars er c'harter,
Nemet evit heulia hor Salver,
Ha pratiqua ar vertuzyou
En deuz ordrenet hon Autrou.*

*
**

*Ar Roue a Guemper-Caurintin
A zeuas d'e velet gant e drain,
Ar Sant goude o sperejou
A zubstantas ivez o c'horfou,
O rei dezo oll da leina
Gant daou besquic ha tri bara.*

*
**

*Evel ma ye dre ar c'harter
Evit prezec an Aviel,
E teuas tud difeis ha divat
Da redez a-dreuz dre ar c'hoat
Gant mein ha bizier a zaou-ben
Oc'h avisa terri a ben.*

*
**

*Hoguen gant Doue e voa preservet;
Evit disquez dezo o zorfet,
En deus castiet ar plaç-man
Abalamour da Sant Ronan
Dre ur vocen gris a gâro,
Ha voar cals a dud eus ar vro.*

*
**

*Un deiz, pa oa o contempli
En ul levr, var dreuzou e di,
E passeas ur bleiz er c'hoat
A dreuz en e vec un danvat
Var ar poent da veza moguet
Pa voa gant ar Sant dilivret.*

*
**

*Eur gomzik hebquen eus ar Sant
A laquas ar bleiz ravissant
Da renta e zanvat paquet
Dirac Queban hac e friet,
O clasq diskuez dre gaemen-man
E dallenti vras da Gueban.*

*
**

*Distrei a reas ar Sant e Leon,
N'ouzer quet an occasion;
Abars nemeur e voa galvet
Gant Doue da renta e speret,
Da roi dezan en Eê ar gloar
En doa meritet en douar.*

*
**

*Pa voa an den-man o tremen,
E clevet an Ælet an En
Oc'h ober ur c'han, ur meuleudi,
Hac a ravisse peb-hini,
Sign eus ar gloar dezan preparet
Er barados gant an Ælet.*

*
**

*Tri Escop o deuz disputet
Peleac'h e vize enterret
Ar c'horf eus ar Prelat divin:
Daou ægen gouez a laquas fin,
Pere o veza lest e liberte
En digassas e douar Querne.*

*
**

*Hep gortos sicour digant den
A hed an hent evit o ren,
E cassont ar c'har dre ar vro.
Ma voe lequeet ar c'horf maro:
Gant Doue hebquen e voant bleinet
D'en em renta e Coat-Nevet.*

*
**

*Herzel a refont er plaç-man
Ma zeo batisset Locronan,
Goude m'o devoa gret an dro
Ar re ar Sant pa oa beo,
Da saludi c'hoas ar plaçou
Enoret dre e bedennou.*

*
**

*Pa voa oc'h ober an dro-man,
E racontr adarre Queban,
Pehini p'e deus-an guelet
A voa ous ar Sant coleret,
A scoas gant he golvas pren
Hac a dorras corn an ægen.*

*
**

*Ar c'horn d'euz an ægen scoet
A voa d'an douar discaret,
Mes dre bermission Doue,
A stagas en e blaç adarre,
Quen na voa ar c'horf rentet
E plaç ar c'horn breman hanvet.*

*
**

*Queban o veza decedet,
En douar profan oç laquet
Var an hent bras, pell dious ar Sant,
Evit exempl d'an dud mechant,
Er menez etre an diou Barres,
Ma vize anezhi sonch da james.*

*
**

*Endra vezo douar er plaç-man,
E vezo galvet Bez Queban,
E c'horf a so eno laquet;
E ene ne ouzer peleac'h eo eet,
Dre n'hon deus assurans a-gren
E deffe gret tam pinigen.*

*
**

*Un dro bep c'huec'h bloas a ve gret,
An Dromeny ez eo hanvet,
Ar Sant var yun er gre bemdez
Epad ma zeo bet e buez.
Tost da deir leo var-dro e dy,
Da chasseal pell ar bleizy.*

*
**

*D'an eil Sul euz a viz Gouero
Eo instituet pell amzer so,
Da c'hounit induljanç plenier,
E teu an dud a bep carter,
Evit enori ar plaç-man
Ma zeo enterret Sant Ronan.*

*
**

Guelet eo bet ar relegou;
Ar c'hroaziou hac ar banielou
O vont da ober an dro-man;
Ar c'hleyer ho son o-unan,
Pa eo bet control an amzer
Da arreti an dud er guer.

*
**

Ur bloavez, oc'h ober an dro,
Ne tavas morse tout ar glao;
Ar parruriou heb beza glibet
Var ar relegou biniguet,
A voa rentet seac'h corn er guer,
Evel pa vige caër ann amzer.

*
**

En-dro d'ar menez, pa bignet,
Flamou tan a so bet guelet
O vont o tont divech patant
A-enoc'h relegou ar Sant;
Doue o tisquez da bep-hini
E plige dezan an Dromeni.

*
**

Diabars eo savet ar Chapel
Gant an Duquet a Vreiz-Izel,
Ha goudese eo bet cresquet
Gant ar Roue hac ar Brincet
Demeus cals a bresanchou,
Abalamour d'ar Miraclou.

*
**

Goude, ann Itron Duques Anna
E deus laquet retablissa
Ar plaç eus ar bez biniguet
Ma zeo Sant Ronan enterret,
Da c'houl eno digant Doue
Ar brospérité d'e ligne.

*
**

Protectour mad eo ar Sant-man,
D'ar re vras ha dar re vihan.
Pa deuer d'e dy d'e enori,
Ha gant devotion d'e bedi,
E ra d'an oll soulageamant
A bep poan ac a bep tourmant.

*
**

Nombr a vugale tro-var-dro
Deja an articl ar maro
Dre intercession Sant Ronan
So bet lamet emez a boan:
A dre c'hraç an Aotrou Doue
Rentet dirac an oll pare.

*
**

Ar groaguez zo bet soulaget
O veza deza en em voestlet,
A ell lavaret gant guirione
Penaos oa caret gant Doue,
Ha pegement e plich dezan
An enor rentet da Sant Ronan.

*
**

Ur vouez dour zo tost d'ar plaç-man
So hanvet Feunteun Sant-Ronan,
E deus soulaget lies hini
Oc'h efa dour eus anezi,
Eus an drouc pen ha catarou,
Terien ha guentl dre ar memprou.

*
**

E miz Even, d'an deiz quenta,
E bers ar gouel eno bep bloa,
Pa en deus pliget gant Doue
Roi ar sorti tensor er c'hontre;
Pedomp-en a galon deis ha nos
M'hor c'honduo d'ar Barados.

Quelques lettres de famille du Père Jean-Louis de Rozaven

Jean-Louis de Rozaven avait un frère, Germain-Jean-Guillaume, et cinq sœurs, Louise-Jacquette-Corentine, Suzanne-Françoise, Marie-Eliette, Marie-Jacquette, et Pétronille.

Louise et Marie-Jacquette entrèrent en religion à la Retraite du Sacré-Cœur de Quimper.

Chassées de leur couvent (1) le 9 Juillet 1791, les Dames de la Retraite se réfugièrent d'abord au Calvaire, puis au château de la Coudraie, près d'Huelgoat, chez la famille Nouvel. Au sortir de la tourmente révolutionnaire, elles n'étaient que cinq. A ces glorieuses survivantes de l'ancien régime s'adjoignit, en septembre 1805, Louise de Rozaven. Sa sœur Jacqueline vint la rejoindre le 20 novembre 1807, à la maison de la rue de la Tourbie, occupée à ce moment par la communauté renaissante.

Lors de la Saint-Michel 1808, il fallut évacuer ce local, et sur la fin de l'année les religieuses au nombre de 14 étaient installées à l'Abbaye Blanche de Quimperlé, ancien couvent de Dominicains. Louise de Rozaven était alors âgée de 42 ans, sa sœur Jacqueline en avait 39.

L'hiver de 1809 semble avoir été rigoureux et Mme de Marigo, Supérieure, écrit à Mgr Dombideau, le 12 Janvier: « M. Mancel, notre architecte, nous continue ses bons offices et les rigueurs de l'hiver n'ont point refroidi son zèle pour nous. » (2)

(1) La gendarmerie actuelle de Quimper.

(2) *Histoire de la Congrégation de la Retraite du Sacré-Cœur*, par une Religieuse de la Congrégation, Première Partie, Angers, Lecoq, 1920, p. 46.

Mlle Louise de Rozaven est désignée en août 1820 pour créer une fondation à Saint-Pol-de-Léon. En 1827, elle passe à Lesneven, suivie de son personnel, puis trois ans plus tard elle est rappelée à Quimperlé par la Révérende Mère de l'Archantel, Supérieure générale. (1)

Quant à Jacqueline de Rozaven, elle semble avoir eu une personnalité moins accusée que son aînée; avec son entrée en religion à la date de 1807, on signale seulement son décès en 1830.

Pétronille de Rozaven, mariée avec M. Jérôme de Kerdrionou eut de cette union trois enfants: Sophie, Lise, décédée à Locronan il y a environ 45 ans, et Pélage, mort avant ses deux sœurs.

Sophie naquit à Concarneau le 22 Janvier 1801. Enfant et adolescente elle vint à plus d'une reprise voir ses tantes, religieuses de la Retraite. Elle-même prit l'habit le 8 novembre 1823, et fut Supérieure générale de la Congrégation de 1850 à 1874.

On doit rattacher à son gouvernement:

La construction de la chapelle et du Pensionnat de la Retraite de Quimper (1850) dans l'immeuble dit de la *Fabrique* où les religieuses étaient, depuis 1847, plutôt campées qu'installées, — le retour de la Maison-Mère de la Congrégation, de Quimperlé à Quimper en 1857, — la fondation du Pensionnat de Brest en 1858, — l'adoption des vœux rendus obligatoires dans la Société, en 1862.

Entre temps, elle provoquait la composition d'une Règle plus complète. Cette Règle, œuvre de M. le chanoine Goujon, Supérieur du Grand-Séminaire de Quimper, resta en usage dans la Congrégation jusqu'à ce que la Révérende Mère Felz, conseillée par Dom Anselme Nouvel, Supérieur de la Retraite comme Evêque de Quimper, eût fait adopter à la Congrégation

(1) P. Peyron, *Notice historique sur les Retraites de Quimper et d'Angers*, Desclée, de Brouwer et C^{ie}, Lille, 1901, p. 66.

la Règle de Saint Ignace, plus complète et plus conforme à ce que le Saint-Siège exigeait alors des Congrégations à vœux simples qui sollicitaient de lui l'approbation de leurs constitutions.

Le R. P. de Rozaven écrivait de temps à autre à ses nièces Sophie et Lise de Kerdroniou, ainsi qu'à Jeanne de Rozaven, fille de son frère Germain. Née vers 1790, Jeanne de Rozaven devint, vers 1816, Mme de Légerville-Leissègues (1) elle épousa en secondes noces le colonel de Vincelles.

Avec ses sœurs, Louise et Jacquette, l'éminent religieux entretenait une correspondance assez active.

Quelques-unes de ces lettres nous ont été heureusement conservées.

**

Voici d'abord deux épîtres qui ont pour destinataire Mlle Jacquette de Rozaven.

Nous ne connaissons la première que par une communication de Mlle Jacquette à M. Le Clanche, Secrétaire de l'Evêché de Quimper, et condisciple de son frère Jean-Louis au Grand Séminaire de Cornouaille. Cette lettre de Mlle de Rozaven se trouve aujourd'hui dans nos Archives épiscopales, adjointe au dossier des Ursulines de Quimperlé.

Nous la donnons *in extenso* et en bonne orthographe.

Quimperlé, le 6 Janvier 1809.

Monsieur,

« Si je n'ai pas usé de courage pour me mettre à mon écritoire pour vous assurer des vœux que je forme pour vous en cette nouvelle année vous ne doutez pas

(1) En Janvier 1791, Jean-Louis de Rozaven, acolyte, au Grand Séminaire de Quimper, compte au nombre de ses professeurs M. François-Marie Leissègues de Légerville, qui fut déporté en Espagne et devint, à son retour, vicaire à Châteaulin, puis curé de Saint-Corentin; il mourut en 1826.

au moins de leur sincérité. J'avais prié ma compagne Du Cléguer (1) de vous assurer de mon respect et de mes vœux et vous prier de vouloir bien excuser ma paresse en faveur de ma mauvaise santé qui quoique un peu moins mauvaise l'est encore beaucoup. Je souffre moins constamment, j'ai de petits moments de mieux, puisse la nouvelle année, sinon me donner la santé que je ne crois pas désirer puisque c'est tout ce que j'ai à offrir à Dieu qui puisse lui être agréable, j'espère du moins avec l'aide de sa grâce qu'à force de souffrir j'apprendrai à bien souffrir; puisse-t-il me donner pour étrennes la patience et la résignation; dans celles que nous avons tirées ici en Société il me donne son royaume (2), vous voyez que j'ai été bien partagée, puisse-je être assez heureuse pour le gagner, priez pour moi comme je le fais pour vous, vous savez combien j'ai besoin de prières, je ne vous en dirai pas plus long de moi aujourd'hui vu que j'ai à vous parler du cher Jean-Louis auquel vous voulez prendre intérêt, aussi est-ce en sa faveur que je dégèle aujourd'hui mon encre ne pouvant vous envoyer sa lettre, parce qu'il désire que vous lui répondiez de suite à toutes ces questions. Je vais copier ce qui vous regarde ainsi que les autres messieurs dont il parle et à qui vous voudrez bien en faire part; quand vous viendrez vous verrez la lettre, puisse le désir de la voir nous procurer le plaisir de vous voir plus tôt, en attendant voilà de quoi il est cas. (3)

« En relisant votre lettre (4) je vois que M. Balcon est votre aumônier, je ne me rappelle que confusé-

(1) Louise-Marie Guillou du Cléguer, née à Ploaré en 1766, entre à la Retraite en 1806, fonde la Maison de Redon en 1820, et meurt en 1826.

(2) Au jour de l'Epiphanie, Mlle Jacquette de Rozaven eut sans doute l'honneur d'être « reine » et d'avoir la fève du gâteau des Rois.

(3) Ici Mlle de Rozaven introduit la lettre de son frère.

(4) Le P. de Rozaven est alors en Russie.

ment de l'avoir connu, je n'en suis pas moins sensible à son bon souvenir ainsi qu'à celui de tous ceux que vous me nommez, je vous prie lorsque vous en aurez l'occasion de leur dire ou de leur faire dire bien des choses de ma part, spécialement à M. Dumoulin (1) que j'ai toujours désiré de voir et que je n'ai jamais eu le bonheur de rencontrer dans mes courses multipliées en Allemagne; vous me nommez M. Coatpont (2) entre MM. Vistorte (3) et Dumoulin, ce qui me fait croire qu'il est prêtre, c'est un ancien condisciple que je ne puis oublier (*il a cru que c'était un des jeunes Coatpont dont on lui parlait*); un autre condisciple dont le souvenir m'est également cher c'est M. Clanche, ce n'est pas la première fois que vous me donnez de ses nouvelles, j'en ai toujours fait un cas particulier, son amitié m'est bien précieuse et je désire bien d'avoir une union particulière de prières avec lui; veuillez bien le lui demander en mon nom et l'assurer que de mon côté j'en remplis déjà les engagements; je désire aussi par son moyen avoir des nouvelles de nos autres condisciples; je me rappelle, non sans attendrissement, que notre classe a fourni 40 tonsurés à la dernière ordination de notre Saint Evêque de S^t Luc, que sont-ils devenus? Je sais que 5 ou 6 donnèrent dans les nouvelles erreurs! Y ont-ils persisté! Qu'est devenu surtout M. Moffret avec lequel j'étais fort lié jusqu'à ce que le serment vint nous désunir; en est-il quelque autre qui persévérant dans les bons principes soit actuellement dans le cas de rendre des services à l'Eglise? Le neveu de

(1) M. Dumoulin, recteur d'Ergué-Gabéric refuse le serment, en 1790. En 1792, il part pour la Bohême. A son retour, il est nommé curé de Crozon, puis de Saint-Corentin. Il est curé de la cathédrale en 1808, et s'intéresse vivement à la Congrégation de la Retraite.

(2) Un Coatpont, recteur de Poullan (1786-1792), refuse le serment à la Constitution civile. Déporté en Espagne en 1792.

(3) François Vistorte, vicaire à Plogonnec, prêta le serment, puis se rétracta.

M. Dumoulin, M. Le Breton (1) est-il mort, ainsi qu'on me le dit, après avoir été quelque temps trappiste en Espagne? (2)

« Vous voyez, Monsieur, qu'en qualité de son ami il vous charge comme nous de répondre à une partie de ces questions, et comme il paraît très pressé d'avoir vos lettres, si je ne craignais d'abuser de votre complaisance, je vous prierais de mettre votre lettre à la poste samedi soir afin que nous la recevions dimanche, pour qu'elle soit insérée dans les nôtres que nous désirons faire partir par le courrier de mardi; si cependant vous prévoyez avoir une occasion avant ce temps, vous pourriez différer pas pour nous épargner un port de lettre que nous payerons avec plaisir, mais parce que je sais que le samedi est un jour d'embarras pour vous, et nous désirons bien cependant satisfaire au désir qu'il témoigne d'avoir de vous des détails qui l'intéresseront. Mettez s'il vous plaît du papier très fin pour lui en dire plus long, il aura sûrement bien du plaisir à vous lire, et vous croyez qu'il ne m'en fera pas moins de lui procurer cette satisfaction.

« Veuillez enfin être notre interprète auprès de Monseigneur (3), en lui témoignant toute la reconnaissance de mon frère de l'intérêt qu'il veut bien prendre en lui, en lui présentant l'hommage respectueux de son dévouement; laissez-vous convaincre, Monsieur, de celui avec lequel j'ai l'honneur d'être

« Votre très humble et très obéissante servante,

J. ROZAVEN.

« Recevez l'hommage respectueux de nos dames et

(1) Vicaire de Saint-Martin de Morlaix, refuse le serment, est incarcéré aux Carmes, puis au château de Brest. Déporté en Espagne en 1792.

(2) Ici se termine le fragment de lettre du Père de Rozaven.

(3) Monseigneur Dombideau de Crouseilles.

compagnes; bien des choses s'il vous plaît à sœurs Marguerite et Annette; je prie cette dernière de faire nos compliments à Isabelle.

Voici maintenant une autre lettre adressée par le R. P. de Rozaven à la Mère Jacquette de Leisségués à Quimperlé. Dans cette longue épître sur l'obéissance le fils de saint Ignace se révèle tout entier (1):

« Rome, Janvier 1823.

Ma chère Sœur,

« Cette fois-ci vous n'aurez pas à vous plaindre de mes délais. La résignation que vous me témoignez en votre dernière lettre, m'a touché et édifié; il est bien juste que je vous en récompense par ma diligence à vous répondre et par la longueur de ma lettre qui pourroit déplaire à toute autre; mais, à coup sûr, elle vous sera agréable.

« Une circonstance assez singulière me fournit une ample matière à discourir:

« Vous saurez d'abord que j'ai fait ma retraite annuelle précisément dans le même temps où vous faisiez la vôtre; c'est là une rencontre qui, en elle-même, ne signifie rien du tout, mais qui pourtant m'a fait plaisir. Il est tout naturel que, pendant une retraite, j'aie prié pour vous; et quand je dis pour vous, cela signifie pour vous et vos compagnes; ce n'est pas là seulement une circonstance de ma retraite, mais une chose de tous les jours, et personne sans doute, ne s'étonneroit que je m'occupe souvent devant Dieu d'une sainte Association dans laquelle j'ai deux sœurs tendrement aimées; d'une Association qui a été formée par un de nos Pères; d'une Association,

(1) Cette lettre ainsi que celles qui suivront, nous ont été gracieusement communiquées par la Révérente Mère Générale de la Retraite d'Angers et par Monsieur Etienne de Solminiac. Tous deux trouveront ici l'expression de notre gratitude.

enfin, qui a pris naissance et qui a produit tant de fruits dans ma patrie, vers laquelle mon cœur se porte et se portera toujours avec un sentiment de prédilection.

« Mais, quoique je pense à vous tous les jours, je le fais quelquefois plus ou moins, et par une circonstance singulière, il s'est trouvé que le jour où je reçus votre lettre je m'étois occupé de vous d'une manière plus particulière et plus longtemps qu'à l'ordinaire. Et voici en quelle occasion:

« Nous avons lu, ce jour-là, à la Messe l'Évangile qui rappelle le retour de Notre Seigneur de l'Égypte. Marie et Joseph s'étaient retirés à Nazareth avec le Divin Enfant, et l'Évangéliste termine son récit par la réflexion que Jésus était *soumis* à Joseph et à Marie.

« Réfléchissant sur la profondeur de ce mystère, qui nous représente un Dieu obéissant à deux de ses créatures, je considérois l'excellence et la nécessité de la vertu d'obéissance; c'est la désobéissance du premier homme qui a perdu le genre humain, c'est l'obéissance d'un Dieu fait homme qui l'a sauvé. Il faut que l'obéissance soit quelque chose de bien grand, de bien agréable à Dieu, puisque le Fils de Dieu lui-même, descendu sur la terre pour sauver le monde, a exécuté l'œuvre de notre Rédemption en se rendant obéissant jusqu'à la mort et à la mort de la Croix.

« Je pensois que c'était la considération de cette merveille qui avoit peuplé le monde d'Ordres religieux et qui, dans tous les siècles, avoit déterminé une multitude innombrable d'hommes et de femmes à faire à Dieu le plus pénible et le plus méritoire des sacrifices, celui de la propre volonté pour imiter, autant que cela est possible à des créatures, le grand exemple que nous a donné le Fils de Dieu devenu semblable à nous.

« Tous les Ordres religieux se sont successivement

établis sur le grand principe du renoncement à la volonté propre et de la soumission à la volonté d'autrui dans laquelle on reconnaît la volonté de Dieu, comme Jésus obéissait à son Père céleste en rendant à Joseph et à Marie l'obéissance qu'il savoit lui être agréable.

« Ces considérations m'ont amené insensiblement à penser à votre Association, et j'ai été singulièrement frappé d'une réflexion à laquelle je me suis arrêté: tous les Ordres religieux sont liés par le vœu d'obéissance, et vous n'avez pas le lien... Il faut donc, de toute nécessité, qu'à défaut du vœu d'obéissance, vous en possédiez la vertu à un haut degré; autrement, il serait impossible que vous puissiez subsister longtemps, car le lien nécessaire de toute Association c'est la subordination et l'obéissance libre ou obligée.

« Chez vous, l'obéissance est libre, et pourtant votre Congrégation a une existence de plus de cent cinquante ans: j'ai conclu, évidemment, que la belle vertu d'obéissance a dû être possédée et constamment pratiquée avec une grande perfection par celles qui vous ont précédées, depuis la première fondatrice jusqu'à vous.

« En effet, transportons-nous en esprit au temps où le Père Huby assembla les premières personnes qui se consacrèrent à cette bonne œuvre; je m'imagine qu'après leur avoir détaillé son plan, leur avoir expliqué le but et la fin de leur Institut, il leur parla ainsi :

« Vous voyez quelle est l'œuvre à laquelle Dieu vous appelle, et pour laquelle il vous rassemble. Toute association exige un ordre et une subordination sans quoi elle ne peut subsister. Dans une société quelconque, il faut qu'il y ait quelqu'un qui dirige, et d'autres qui se laissent diriger; quelqu'un qui commande, et d'autres qui obéissent; autrement, tout est dans la confusion. L'une de vous sera donc Supérieure, et les autres lui rendront l'obéissance qui lui

sera due à ce titre. Je ne juge pas à propos que vous contractiez une obligation fondée sur des vœux. Le lien qui vous unira, et qui sera suffisant pour maintenir la subordination, sera cette même charité qui vous a engagées à vous consacrer à une œuvre si sainte; et votre obéissance sera d'autant plus parfaite qu'elle sera libre et uniquement fondée sur l'amour. Votre modèle sera l'obéissance que notre Divin Sauveur a rendue à Joseph et à Marie. Vous penserez que le Fils de Dieu, Roi du ciel et de la terre, souverain Maître de l'univers qu'il a tiré du néant, a voulu être soumis et obéissant à ses créatures, quoique rien ne pût l'y obliger, et uniquement pour plaire à son Père céleste; que la perfection de son amour pour son Père a été la mesure de la perfection de son obéissance. A son exemple, vous ne vous arrêterez pas à considérer la personne à laquelle vous obéirez, mais vous penserez qu'en lui obéissant, c'est vraiment à Dieu que vous rendrez l'obéissance qui lui est due, puisque par votre choix et par détermination libre de votre volonté, cette personne est devenue pour vous l'interprète de la volonté divine. »

« Ce petit discours du Père Huby, dont je vous ai donné l'analyse, a dû produire une impression bien profonde sur ces âmes prévenues des bénédictions célestes, puisque nous voyons que l'esprit d'obéissance parfaite qu'il leur a inculquée a subsisté et fait subsister cette Association pendant plus d'un siècle et demi. Je dis que c'est cet esprit d'obéissance parfaite qui a fait subsister votre Association depuis si longtemps, car, sans cela, il eût été impossible qu'elle subsistât: la chose est bien évidente. Et s'il pouvait y avoir quelque doute, une supposition vous convaincra :

« Supposons un instant que vos premières Fondatrices après s'être donné et avoir reconnu une Supérieure, se fussent dit intérieurement, et chacune en

particulier: « Voilà que j'ai un supérieure; je dois et veux lui obéir: cela est juste, mais pourtant avec réserve et dans certaines limites. Si ma Supérieure m'ordonne des choses qui me contrarient, qui me soient désagréables ou me coûtent trop, je saurai bien le lui dire ou le lui faire sentir. Je lui ferai tant de représentations et de difficultés, je témoignerai tant de répugnances et de mauvaise humeur que je la forcerai de me laisser en repos. C'est à elle d'étudier mes goûts, mes dispositions, mon caractère, afin de ne me rien commander qui ne me convienne; car, enfin, elle sait fort bien que je n'ai aucune obligation rigoureuse de lui obéir. Que si elle manque de discrétion, exigeant de moi ce que je ne veux pas, ce que je suis décidée à ne point faire, je puis me mettre en liberté...! »

« N'est-il pas évident qu'une Congrégation de personnes de ce caractère et dans ces dispositions n'eût pas subsisté longtemps, et qu'elle se serait dissoute presque aussitôt qu'elle eût été formée?... Je ne connois pas de position plus triste et plus pénible que le seroit celle d'une Supérieure qui auroit à gouverner des personnes ainsi disposées; elle n'oseroit rien commander avant de s'assurer que ses ordres fussent bien reçus. Il lui faudroit sans cesse étudier les goûts et les penchants de ses inférieures afin de s'y conformer; ce ne seroient plus les inférieures qui lui obéiroient, mais elle qui feroit continuellement la volonté de ses inférieures. Elle seroit, non plus la Supérieure, mais la servante de celles à qui elle devrait commander: peut-on rien imaginer de plus déraisonnable? Elle se trouveroit par là dans l'impossibilité de faire aucun bien; elle ne sauroit former aucun projet, puisque le projet le mieux combiné, le plus utile, seroit à l'instant déconcerté par les répugnances et les oppositions d'une inférieure dont elle auroit besoin pour l'exécution. Elle devrait donc finir par tomber dans le

découragement et l'inaction. Un tel ordre choses ne sauroit être durable: il entraîneroit nécessairement après lui la ruine de l'Association. C'est donc par un ordre de choses tout opposé que votre Association a fleuri et s'est propagée. Sa durée prouve évidemment la perfection de l'esprit d'obéissance qui a présidé à sa formation et qui, transmis par une tradition non interrompue, l'a conservée et la conserve encore pour le bien de l'Eglise et pour le salut d'un grand nombre d'âmes...

« Telles étaient mes réflexions, et je rendois grâce à Dieu de ce qu'il vous a si bien fait connaître le mérite inestimable de cette vertu que, sans le secours d'aucun vœu, elle s'est maintenue et se maintient parmi vous dans un si haut degré. Ces bonnes âmes, me disois-je à moi-même, ont quelquefois cru, sans doute par humilité, que je leur supposois des perfections qu'elles n'ont pas... mais assurément elles ne sauroient m'accuser d'exagération lorsque je me bornerai à supposer qu'elles ont une estime singulière pour la vertu d'obéissance et qu'elles s'efforcent de la pratiquer dans toute sa perfection, puisqu'enfin c'est là une chose indispensable, et l'obligation la plus essentielle de leur état. Je leur ferois injure si je pensois autrement, et je supposerois qu'elles ont dégénéré sur le point essentiel, puisque ce seroit la même chose que de croire qu'elles tendent à la ruine de leur Association. A Dieu ne plaise que j'aie jamais une semblable idée!... Je suis, au contraire bien persuadé que l'obéissance est autant que jamais en honneur parmi vous, et qu'il n'est aucune de vous qui ne fasse ses efforts pour s'y perfectionner.

« Il est d'ailleurs, bien nécessaire que chacune s'y applique à proportion qu'elle est désireuse de sa propre perfection, car on se flatteroit en vain de posséder d'autres vertus: si on n'a pas celle de l'obéissance, les autres n'ont aucune solidité. C'est l'obéis-

sance qui donne et conserve les vertus solides. Le mérite d'un serviteur, d'une servante de Dieu, ne consiste-t-il pas entièrement à faire sa volonté, c'est-à-dire à obéir avec simplicité, quel que soit l'organe par lequel cette volonté de Dieu nous est manifestée?

« Mais dans l'état que vous avez embrassé, c'est votre Supérieure qui est pour vous l'organe de la volonté de Dieu: en lui sacrifiant vos aises, vos goûts, vos inclinations, c'est donc à Dieu que vous faites ce sacrifice; en surmontant vos répugnances, en faisant des efforts généreux sur vous-mêmes, c'est à Dieu que vous prouvez votre amour: comme dans le cas contraire ce seroit à Dieu que vous refuseriez ces sacrifices, ces témoignages d'amour.

« Des hommes insensés ont vainement cherché la pierre philosophale, l'art de faire de l'or, travail d'autant plus utile que, quand il auroit été couronné de succès, on n'en auroit pas été plus avancé; mais la Religion nous présente la vraie pierre philosophale, qui est l'obéissance. Cette vertu est telle qu'elle change toutes nos actions les plus ordinaires en un or pur, inestimable et digne d'être présenté à Dieu. C'est là le trésor que Notre divin Sauveur nous disoit être caché dans un champ, et dont le prix est si grand que celui qui l'a trouvé ne balance pas à se défaire de tout ce qu'il possède pour l'acquérir.

« Mais qu'ai-je besoin de vous dire toutes ces choses que vous savez aussi bien que moi? Je m'oublie; ce n'est point un sermon que je prétends vous faire: je ne me proposois que de vous raconter ce qui m'est arrivé. J'ai peut-être dépassé les bornes et je crains bien que si vous lisez ceci devant vos Sœurs, quelqu'une d'entre elles ne fasse la réflexion que vous avez un frère bien bavard. J'espère au moins de sa charité qu'elle ne verra dans mon bavardage qu'une preuve du désir bien sincère que j'ai de vous être utile. Si mes paroles peuvent servir à vous confirmer

dans les bons sentiments que vous avez déjà, je suis content, et je n'en demande pas davantage.

« J'aime à croire que vous penserez que celui qui vous parle, est un confrère, bien indigne sans doute, du Père Huby, et que sa considération donnera quelque poids à mes réflexions.

« Je salue toutes vos compagnes et me recommande à leurs prières, afin qu'elles m'obtiennent la grâce de pratiquer moi-même ce que j'enseigne aux autres, pour ne pas trouver ma condamnation en mes propres paroles. »

J. L. DE ROZAVEN.

**

Lettre du P. de Rozaven à sa sœur Louise.

Rome, 27 Décembre 1820.

« ... Je suis bien aise que vous ayez obtenu ce que vous désiriez depuis longtemps, savoir une seconde maison, et je prie Dieu de bénir ce nouvel établissement (1). Quant à celui de Redon, il est fâcheux qu'il se sépare du tronc, mais je trouve que vous avez parfaitement raison de ne pas vouloir de nouveautés: tenez vous à l'esprit de votre institution, vous n'avez point de vœux, vous n'en devez point avoir (2). Nous devons croire que ceux qui ont fondé de saints établissements étoient conduits par l'Esprit de Dieu et qu'ils ont vu ce qui convenait le mieux aux vues que Dieu leur avait inspirées; on ne sauroit mieux faire que de s'en tenir à ce qu'ils ont décidé; introduire des changements, c'est s'exposer à détruire leur œuvre. Il ne faut pas se laisser séduire par des apparences souvent trompeuses d'une plus grande perfection. Vous

(1) A Saint-Pol-de-Léon.

(2) Le 14 septembre 1823, Mesdames du Cléguer, Héry et du Crano prononcèrent, à Redon, les vœux perpétuels de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. (Peyron, *op. cit.*, p. 63).

avez l'expérience du bien que vous pouvez faire étant ce que vous êtes, et vous ignorez ce qui résulteroit d'un changement qui, en spéculation, peut sembler avantageux. »

*
**

Lettre du P. de Rozaven à sa belle-sœur, Madame de Rozaven.

Saint-Pétersbourg, ce 2 Décembre 1807.

„, « J'espère que vous voudrez bien me donner des nouvelles de toute votre famille, ou du moins m'en faire donner par celui ou celle qui m'écrira, car je ne suis plus du tout au courant, et je ne sais combien j'ai de neveux et de nièces. Je serois tout étonné si je revoyois cette petite Jeannette (1) que j'ai si souvent portée dans mes bras sur la place et dans les rues de Locronan; elle ne s'en souvient plus, à présent qu'elle est une grande demoiselle, mais je pense que vous ne lui aurez pas laissé ignorer combien je l'aimois. Je la remercie du petit mot qu'elle a inséré dans votre lettre, et je la félicite sur le caractère de son écriture qui est fort bon, et sur l'orthographe. Je vois qu'elle a reçu de bonnes leçons et qu'elle en a profité. Ce sera pour moi un bien grand plaisir de renouveler connaissance avec elle et de vous revoir tous, mais c'est une espérance que je veux pas vous donner parce que, très vraisemblablement, elle serait vaine. S'il vous restait encore quelque incertitude sur mon état, ma lettre à Louison (2) la dissipera. Je suis fixé, non pas pour le lieu, puisqu'il n'est aucun lieu sur terre où je ne puisse être envoyé, mais aucun voyage ne dépend de ma volonté, et il est plus que vraisemblable que je ne reverrai plus la France, à moins que notre Ordre n'y

(1) Nom familier donné à Jeanne de Rozaven.

(2) Nom d'amitié donné à Sœur Louise de Rozaven, religieuse de la Retraite.

soit un jour rétabli, et dans ce cas-là, il est peu probable que je puisse revoir mon pays natal. »

Il demande qu'on lui fasse passer les sermons de son oncle.

« Fixé vraisemblablement pour plusieurs années à Saint-Pétersbourg ».

« Envoyez s'il vous plaît, l'autre page à Jacquette,
Votre frère,

J. L. ROZAVEN.

*
**

Lettres du R. Père de Rozaven à sa sœur Pétronille, Madame de Kerdrionou. (1)

Saint-Pétersbourg, 2 Décembre 1807.

« J'ai reçu, ma bien chère sœur, il y a plus d'un an, votre lettre, qui avait déjà un an de date. Lorsque je m'étois plaint, dans mes précédentes lettres, je ne prétendois point vous faire un reproche de ne m'avoir pas écrit, puisque c'est vous qui auriez droit de vous plaindre de n'avoir pas reçu de lettres de moi depuis plusieurs années; mais je me plaignois avec raison de ce que les lettres que je recevois ne me disoient rien de vous. Il ne m'étoit pas possible d'interpréter en mauvaise part votre silence, et je pensois que jamais vous ne pourriez attribuer le mien à l'indifférence et à l'oubli. Comment pourrois-je jamais oublier celle que, depuis ma tendre enfance, mon cœur a toujours distinguée, même parmi les personnes qui me sont les plus chères? Une correspondance avec vous me seroit toujours aussi agréable qu'autrefois, mais mille circonstances différentes m'ont mis dans l'impossibilité d'espérer de pouvoir établir

(1) C'était la sœur chérie du P. de Rozaven: elle n'avait que deux ans de plus que lui.

cette correspondance; et, d'ailleurs, vous sentez bien que je ne peux pas vous écrire, ma chère Pétronille, comme à une autre personne; mon cœur auroit besoin de s'épancher avec vous, je voudrais savoir dans le plus menu détail tout ce qui vous concerne, vous demander mille et mille choses, vous répondre sur tout, et user de tous les droits d'une vieille amitié, à laquelle je sais combien vous êtes sensible. Tout cela est impossible à la distance où nous sommes, et voilà l'unique cause de mon long silence...

« J'espère que, fixé désormais dans ce pays, je pourrai entretenir avec ma famille une correspondance plus régulière..., et dans toutes mes lettres il y aura quelque chose pour vous. Ecrivez-moi et dites-moi, du moins en gros, votre situation présente. Comptez que je ne sais absolument rien, pas même combien vous avez d'enfants, mais je sais qu'ils me sont tous bien chers à cause de leur mère, et je voudrais que la Providence me mît à même de leur prouver mon amitié.

« Votre pélage (1) est actuellement d'âge à recevoir l'éducation, mais à la distance énorme qui nous sépare, je ne puis rien. N'espérez même pas de me revoir en France; car, quoique cela soit possible, ce n'est guère probable. Nous ne nous reverrons plus sur la terre, ma chère amie, tâchons que les liens de notre amitié se resserrent dans l'éternité qui approche et qui peut nous réunir pour ne plus nous séparer. Je finis par cette pensée sérieuse; j'espère qu'elle vous donnera de la consolation. Adieu, ma bien chère sœur et amie. J'embrasse votre mari, etc. »

Votre frère et ami,

J. L. ROZAVEN.

(1) Son fils.

Saint-Pétersbourg, 27 Septembre 1808 (1).

...« Mon cœur vous est assez connu pour que vous ne doutiez pas de tout l'intérêt que je prends à tout ce qui vous touche. Oui, sans doute, j'aimerai bien Pélage, Sophie et Lize. Je les aime déjà bien tendrement, et si je les voyois cela ne feroit que donner plus de sensibilité au sentiment qui est dans mon cœur, sans y rien ajouter. Je ne désespère pas de voir un jour Pélage. Si je n'ai guère d'espérance d'aller jusqu'à vous, il n'est pas du moins invraisemblable que j'en serai un jour beaucoup moins éloigné et alors, pour peu qu'il ait le goût des voyages, rien ne sera plus facile. En attendant, la principale affaire est son éducation; je conçois facilement l'embarras où vous êtes, et c'est pour moi une grande peine de ne pouvoir vous aider, pas même par des conseils, car il faudrait pour en donner, connaître les différents établissements qui sont dans vos environs. Tout ce que je puis vous dire en général, c'est de vous défier des nouveaux plans qui promettent beaucoup et qui tiennent très peu. Ne croyez pas à celui qui vous dira que votre fils à 17 ou 18 ans, saura différentes sciences, cela est impossible, il perdrait son temps. La bonne éducation est celle qui forme l'esprit et qui met dans le cas d'apprendre ensuite. Quand j'ai quitté ma patrie, j'avois fini mon cours d'étude, je savois fort peu de choses, mais je me suis trouvé en état d'apprendre, sans aucun maître, tout ce que j'ai voulu; je me serois fort mal trouvé de l'éducation à la nouvelle mode, où l'on auroit voulu me tout apprendre au collège. Voyez donc ce qui rapproche le plus de l'ancienne méthode, voilà ce qu'il y a de meilleur. Je n'ai pas besoin de vous dire de préférer avant tout l'école où sa religion et ses mœurs seront plus surveillées; il

(1) Mme de Kerdrionou se trouvait alors à Concarneau.

n'est pas nécessaire qu'il soit savant, mais il est indispensable qu'il soit honnête et bon chrétien.

Adieu, ma chère P., je dois cesser malgré moi. Je vous embrasse, vous, votre mari, et vos aimables enfants, etc. »

Votre affectionné frère,

J. L. ROZAVEN, S. J.

Saint-Pétersbourg, 8 Juillet 1809.

...« Le but de la première éducation (1), n'est point de rendre les enfants savants, cela est impossible, mais de leur apprendre à penser et à s'exprimer, de leur former le goût et le jugement, de leur inspirer l'amour de l'étude et le désir d'apprendre, en un mot, de les mettre en état de s'instruire et de se rendre capables de remplir la carrière où ils se sentiront appelés dans la société. Je ne serai pas suspect de vanité en me citant moi-même à vous, dans la vue d'être utile à votre enfant: Vous le savez, lorsque j'ai quitté la France, je sortois du collège où je n'avois pas même achevé mon cours. Elevé selon l'ancienne méthode, je ne savois qu'un peu de latin, quelques éléments de la géographie et de l'histoire. J'avois fait une assez bonne logique, et je savois de mathématiques ce que j'avois pu apprendre en trois mois que j'ai suivi la classe de physique... Depuis ce temps, j'ai été abandonné à moi-même, et quoique je fusse avec mon oncle, je puis vous dire qu'il ne m'a été d'aucun secours pour mes études. Je sentois parfaitement combien peu j'étois instruit, mais je sentois en même temps que l'éducation que j'avois reçue m'avoit conduit au point de pouvoir désormais m'instruire moi-même. Mon choix par rapport à l'état de vie étant fait, je me suis appliqué à acquérir les connaissances que cet état demandoit, et j'y ai réussi

(1) Le R. Père a en vue l'éducation de Pélage.

sans avoir besoin de maîtres: j'ai appris de même les mathématiques, l'allemand, l'italien, l'anglais, autant que je le jugeois utile. En un mot, je n'ai trouvé aucune difficulté dans les différentes études que j'ai cru devoir entreprendre. Si j'avois été élevé suivant la méthode moderne, je me serois cru habile, et ma présomption m'auroit fait penser que je n'avois plus rien à apprendre. J'aurois sans doute, par l'expérience, reconnu mon incapacité, mais il eût été trop tard d'y remédier; incapable d'études sérieuses, n'ayant point l'esprit formé par cette marche régulière et si bien calculée de l'ancienne éducation, j'aurois fait de vains efforts pour acquérir ce que j'aurois senti me manquer. Venons à la conclusion: Que l'âge de votre fils ne vous inquiète pas, il est dans sa onzième année, j'en avais douze et quelques mois quand je suis entré en cinquième...

« J'embrasse aussi votre mari et tous vos enfants. Si mes vœux étaient exaucés, il ne manqueroit rien à leur bonheur. Je suis bien assuré qu'ils m'aiment de tout leur cœur, autrement ils ne vous aimeroient pas comme ils le doivent, puisque nos deux cœurs sont inséparables. »

Votre frère et meilleur ami,

J. L. R.

Saint-Pétersbourg, 6 Juin 1811.

« Ma chère Pétronille,

« Ma situation est toujours la même. J'enseigne toujours la philosophie et les mathématiques. (1) L'année dernière, j'ai aussi enseigné le droit. Nous venons d'avoir un exercice public auquel plusieurs ministres ont assisté, ainsi que les plus grands seigneurs de Russie. Je suis toujours bien content de

(1) Au collège des Jésuites de Saint-Pétersbourg.

mon état; mais je le serois encore plus si je travaillois dans ma patrie, et je demande tous les jours au bon Dieu la grâce d'y voir un jour les Jésuites rétablis travailler encore à élever la jeunesse dans les principes de la religion, de l'amour de la patrie et de la soumission au gouvernement, etc... »

J. L. ROZAVEN.

1^{er} Novembre, 1814.

« Ma bien chère amie,

« J'ai reçu il y a quelques jours une lettre de vous, et quoiqu'elle eût 15 mois de date (2) elle m'a fait le plus grand plaisir. Il y avait bien, je crois, quatre ans que je n'avais pas vu votre écriture. Pendant la guerre notre correspondance était impossible et même, longtemps autrefois, je ne recevais plus de lettres de vous, ni de mes Sœurs de Quimperlé, quoique je sois bien sûr que vous m'écriviez. Mais désormais, s'il plaît à Dieu, rien n'empêchera notre correspondance, et quoiqu'elle ne puisse être très fréquente, vu l'énorme distance qui nous sépare, elle sera du moins constante.

« Je vois que votre sort ne s'est guère amélioré; la divine Providence vous mène par une voie qui est un peu dure, mais j'espère que cette voie vous conduira au terme où nous tendons tous, qui est le bonheur éternel.

« Si nous jetons un coup d'œil sur le temps qui s'est écoulé depuis notre naissance, nous voyons avec quelle rapidité ont passé les années de notre vie. Celles qui nous restent à parcourir sont moins nombreuses, et paroîtront passer avec plus de vitesse encore. Aux portes de l'éternité, quelle différence y a-t-il entre celui qui a passé le court espace de la vie dans l'aisance ou l'abondance et celui qui a gagné

(2) A cause des guerres de l'Empire.

son pain à la sueur de son front et à qui ce pain a même manqué quelquefois? L'avantage n'est-il pas tout entier du côté du dernier, s'il a supporté les peines de son état avec l'esprit de résignation et de religion qui convient à un chrétien qui sait que ses souffrances, unies à celles de son divin Sauveur, sont d'un prix infini?... Un état de privations et de souffrances est un vrai malheur pour celui dont toutes les espérances se bornent à ce monde, mais celui qui sait s'élever plus haut est déjà heureux par l'espérance, qui est un bien véritable et présent.

« Je ne doute pas, ma chère amie, que ce ne soient là vos sentiments, et je prie Dieu tous les jours de les confirmer en vous. J'espère que vous ne vous imaginez pas que, pendant tout ce temps où nous ne nous sommes pas écrit, j'aie pu vous oublier: nos cœurs sont tellement unis, et depuis si longtemps, que cette union est à l'épreuve de tout. J'ai pensé bien souvent à vous, j'ai demandé à Dieu de vous combler de ses grâces et de vous donner même les biens temporels, si cela pouvait vous être avantageux, et dans le cas contraire, de vous accorder ce qui est un bien encore plus grand: la force et le courage de porter chrétiennement les peines de la vie. Votre petit Pélage m'écrit quelques lignes, et je lui en sais bon gré. Cet enfant m'est bien cher sous tous les rapports, et c'est pour moi une croix qui n'est pas petite, de ne pouvoir lui témoigner mon amitié comme je le désirerois. Si nous n'étions pas si éloignés, il y a longtemps que je vous aurois demandé de me l'envoyer. Mais les frais seroient énormes, et d'ailleurs il est très possible que dans quelques mois je ne sois plus à Pétersbourg ni en Russie... L'Ordre des Jésuites vient d'être solennellement rétabli dans tous les pays (1) et il ne dépend plus actuellement que des gouvernements civils de

(1) Par le Pape Pie VII.

nous recevoir. Je ne doute pas que nous n'ayons bientôt des établissements en France; ces événements pourroient me ramener dans ma patrie, et vous concevez facilement la joie que j'en aurois. Mais je ne crois pas cependant que je revoie la France d'ici à quelques années. Si je pars de Russie ce sera vraisemblablement pour aller à Rome, non par choix, car naturellement je préférerois ma patrie, mais parce que je n'ai plus de volonté, et que je dépends d'un Supérieur qui ne doit point faire attention à mes désirs particuliers, mais consulter le bien général de l'Ordre, et m'employer de la manière qu'il croira le plus utile. Adieu, ma chère Pétré; j'embrasse de tout mon cœur votre mari et vos enfants. Ecrivez-moi, je vous prie; épanchez votre cœur dans celui qui sait si bien y compatir. La douce amitié est aussi un bien dont la jouissance ne peut nous être ôtée parce qu'elle est dans notre cœur. L'espérance de nous revoir un jour est aujourd'hui plus fondée que jamais. Combien ce moment sera délicieux pour nous! Hâtons-le par nos vœux, et, en attendant, aimons-nous comme nous nous sommes toujours aimés.

Votre frère et ami,

J. L. Roz. »

Polostsk, 31 Mars 1816 (1)

...« Vous êtes peut-être étonné que je sois encore en Russie, après que je vous ai annoncé positivement mon départ comme peu éloigné. J'en suis un peu étonné moi-même, et depuis que je ne vous ai écrit, il m'est arrivé bien des choses singulières que j'espère avoir le plaisir de vous raconter un jour, et peut-être bientôt. Car il faut que je vous dise ce que j'ai

(1) Madame de Kerdroniou est alors à Pont-Croix.

dans la tête. Je compte que toutes les difficultés qui s'opposent à mon départ seront enfin bientôt levées.

Je partirai donc pour Rome, je crois, à la fin d'avril, ou dans le mois de mai. Selon les apparences je ne resterai que quelques mois, ou peut-être même quelques semaines, à Rome, et puis j'irai en France, et en y voyageant, j'aurai bien du malheur si j'oublie la Bretagne; nous nous reverrons donc, et nous aurons bien des choses à nous raconter mutuellement. Voilà mes projets, ou plutôt mes idées, mais vous savez bien que l'homme propose et que Dieu dispose »...

Rome, 7 Janvier 1821.

« Vous désirez sans doute savoir ce que je fais ici. J'ai été nommé par notre Compagnie Assistant, c'est-à-dire consultant de notre Père général. Cet emploi m'oblige à rester auprès de sa personne pendant toute sa vie, à la réserve de quelques voyages qu'il peut me permettre ou m'ordonner pour les affaires de la Compagnie. Dieu veuille que mon premier voyage soit en France, et particulièrement en Bretagne. Ce serait pour moi une consolation bien grande de vous revoir et de vous embrasser.

« Monsieur Grivel, qui est ici depuis quelques mois, et qui retourne en France, est chargé de vous faire tenir un joli chapelet béni par le Pape, avec une petite médaille. Sophie et Lize auront aussi les leurs, et il y a un petit crucifix pour Pélagie. »

Rome, 16 février 1822.

Ma chère sœur et amie (1), il y avait effectivement bien longtemps que je n'avais pas reçu de vos nouvelles, et la vue de votre écriture m'a causé un grand

(1) Mme de Kerdroniou est à ce moment chez les Dames de la Retraite à Quimperlé.

plaisir, tel que j'en éprouve toujours lorsque je reçois quelque lettre de vous. Le contenu de celle-ci est assurément bien triste, et vous pouvez croire que mon cœur en a été vivement affecté. Il est néanmoins vrai que j'ai été beaucoup plus affligé que surpris des détails déchirans que vous me donnez; j'y étais préparé, car notre bonne sœur Jacqueline me tenait au courant de tout... L'état languissant de votre pauvre mari depuis plusieurs mois joint à son âge avancé ne laissait aucun espoir raisonnable de guérison, vous ne pouviez donc vous flatter de le conserver et vous avez dû être préparée peu à peu à sa perte. Je conçois néanmoins qu'une telle perte est toujours bien sensible à la nature et que, pour l'avoir prévue, on ne l'en ressent guère moins vivement. Mais la Religion et la raison de concert nous prescrivent de modérer nos douleurs les plus légitimes.

...Il ne vous reste qu'à prier Dieu pour votre cher défunt; et ce doit être encore pour vous une consolation de penser que vous pouvez lui être encore utile par vos prières. De mon côté, j'ai déjà dit quelques messes pour le repos de son âme et je vous promets d'en dire encore un grand nombre. Quoique je ne l'aye jamais connu, il me suffisait qu'il fut votre mari pour le chérir comme un frère... Dieu nous fasse la grace de nous retrouver dans le sein de la bienheureuse éternité.

Prenez bien garde de vous laisser aller à une tristesse qui ne seroit pas moins nuisible à votre âme qu'à votre santé corporelle... Cherchez dans la pratique de la Religion une consolation que vous ne sauriez trouver ailleurs. Vous avez un cœur sensible, pour quoi donc ce cœur ne se donnerait-il pas tout entier à Dieu qui seul peut le remplir? Contractez l'habitude de prier beaucoup; il vous en coûtera peut-être un peu dans les commencemens, mais croyez que, si vous avez la force de persévérer, vous y trouverez bientôt des

douceurs qui vous dédommageront de vos efforts et qui porteront la sérénité dans votre âme. J'espère que Dieu vous conservera encore plusieurs années de vie, employez les à travailler sérieusement à votre salut, et ne croyez pas qu'il vous faille pour cela faire quelque chose d'extraordinaire. Remplir exactement vos devoirs de Religion, faire aimer et pratiquer les vertus solides à vos filles et supporter avec patience tout ce qui se présentera de pénible, voilà tout ce que Dieu demande de vous, et si vous le faites, vous verrez approcher sans crainte le moment qui mettra fin à tous vos maux. Je ne cesserai de demander à Dieu qu'il vous fasse cette grâce...

Nous avons effectivement ici trois jeunes gens qui ont connu votre Pélage à Sainte-Anne; ils m'en ont parlé fort avantageusement, ils ont de l'amitié et de l'estime pour lui.

J'espère de manière ou d'autre faire un jour sa connaissance. Il peut venir en Italie, et de mon côté je ne désespère pas de revoir la France, quoiqu'il soit impossible de rien dire la dessus de bien positif. Il est bien certain que ce seroit pour moi une grande consolation de vous revoir et de passer encore quelques momens avec vous. Demandons le à Dieu qui peut tout et abandonnons nous aux soins de sa Providence.

Votre frère et ami,

J.-L. ROZAVEN.

Rome 27 novembre 1822.

Ma bien chère sœur et amie, c'est toujours pour moi un bien grand plaisir de recevoir vos lettres, et je n'en éprouve pas un moindre en vous écrivant. Je suis bien persuadé que de votre côté, c'est la même chose, et que trente grandes années de séparation n'ont pas pu refroidir notre bonne et vieille amitié, mais la divine

Providence, toujours adorable, toujours aimable et paternelle, qui a exigé de nous tant d'autres sacrifices, nous a aussi imposé celui de la jouissance que nous éprouverions d'une correspondance plus fréquente. Mais il est une autre jouissance plus grande encore que je ne puis m'empêcher de désirer, quelquefois peut-être trop vivement, c'est celle de nous revoir et de nous embrasser encore dans ce monde; assurément de toutes les consolations humaines c'est bien celle à laquelle je serois le plus sensible. Je ne sais si elle me sera accordée, les apparences ne sont pas trop favorables, mais les circonstances peuvent facilement changer, et cet événement seroit bien moins étonnant que tant d'autres de ma vie. Quoiqu'il en soit, je n'ai pas perdu l'espérance et je ne la veux pas perdre, car elle m'est trop douce; il m'arrive même souvent de me flatter qu'elle se réalisera et cette illusion, si c'en est une me procure du moins des momens agréables...

Je n'ai pu lire sans attendrissement ce que vous me dites de Locronan et de son Eglise. Vous aviez bien raison de croire que je prendrois intérêt au lieu où j'ai pris naissance. Voilà donc les effets de cette révolution qui, au moment où j'ai quitté ma patrie, faisait tourner la tête à tant de personnes qui la trouvèrent admirable; cette belle église, si bien fondée et qui a entretenu jusqu'à quatre prêtres, n'a plus un chapelain pour la desservir, les pauvres habitans sont réduits à ne pouvoir pas même observer le précepte de l'Eglise et à se voir privés de tous secours spirituels au moment de la mort, cette pensée m'afflige au delà de ce je peux dire et le désir que j'éprouve souvent de revoir mon pays natal est bien modéré par l'idée que mon cœur saigneroit à la vue de tant de ruines.

J'écris bien rarement à M. Le clanche, je crois cependant que je ne tarderai pas beaucoup à le faire, et je ne manquerai pas de lui parler en faveur de cette Eglise ou j'ai reçu le Baptême; je regarde com-

me un devoir de faire un effort pour la tirer de l'abandon où elle se trouve.

Je remercie ma bonne sœur du petit mot qu'elle a bien voulu insérer dans votre lettre. Est-ce donc que les Rozaven sont actuellement à Locronan? elle me parle comme si elle y habitait. Je pense qu'elle y sera allée seulement pour quelques jours. Je ne crois pas qu'elle puisse voir Fournier de sitôt ni vous votre Pélage; car il est vraisemblable qu'ils vont entrer en Espagne. Je prie Dieu de les préserver l'un et l'autre de tout danger et de les ramener dans leur pays en bonne santé et avec de l'avancement. Il est vrai que votre bonne Lise est un peu laconique mais je l'excuse bien volontiers; je sens bien qu'elle doit être un peu embarrassée d'écrire à un oncle qu'elle aime bien sans doute mais qu'elle ne connaît pas; je n'en suis pas moins content de sa bonne volonté et je vais lui répondre. Si j'ai écrit deux fois à sa sœur, ce n'est assurément par aucun motif de préférence, mais uniquement parce que sa sœur m'avait écrit. La vérité est que je les aime bien sincèrement toutes les deux et que je les recommande tous les jours à Dieu, que je serois charmé de pouvoir leur être utile en toute manière, et que si mes vœux sont exaucés elles seront parfaitement heureuses en ce monde et en l'autre. Peut-être nous connoîtrons nous un jour plus particulièrement, mais c'est là une chose que nous devons abandonner à la providence.

Votre frère et ami,

J. L. ROZAVEN.

Rome 15 septembre 1840.

Ma chère sœur (1),

Combien j'ai éprouvé de plaisir en recevant votre lettre apportée par deux jeunes directeurs du Séminaire de Quimper mes chers compatriotes. Je n'ai pas pu les voir autant que je l'aurois désiré par la raison que leur séjour à Rome a été assez court et que leurs journées ont été remplies par les courses qu'ils ont dû faire pour visiter les monumens et tout ce qui dans cette capitale du monde chrétien excite la curiosité des étrangers, et surtout des étrangers religieux. De plus, mes occupations multipliées ne me permettaient de les recevoir qu'à une heure qui n'était pas très commode pour eux. Ils ont eu néanmoins la complaisance de venir me visiter aussi souvent qu'ils l'ont pu et nous avons causé longuement de Quimper, de toutes les personnes qui me sont chères et de tous mes vieux souvenirs. Vous pensez bien que le principal objet de mes interrogations a été ce qui vous concerne vous, vos enfants, votre belle sœur, Germain, Jeannette et tous les autres individus de la famille. Je savais que Théodore est marié, et j'apprends par votre lettre qu'il est père d'un garçon. Voilà l'héritier du nom de Rozaven.

Les détails que vous me donnez de notre pauvre Locronan ne sont pas très gais; j'apprends cependant avec plaisir que vous y avez votre résidence, probablement dans la maison où nous avons reçu la naissance et où nous avons passé nos premières années. Nous ne pensions guère alors à toutes les vicissitudes auxquelles cette vie passagère est sujette; les amusements de notre enfance n'étaient pas troublés par l'idée des événements qui devoient se succéder dans le cours de

(1) Mme de Kerdoniou est alors à Locronan. Elle devait y mourir en 1856.

notre vie. C'est une miséricorde de Dieu de couvrir à nos yeux l'avenir d'un voile impénétrable et de nous dérober la vue de ce qui répandroit sur les plaisirs les plus innocens une amertume insupportable.

Voilà bientôt cinquante ans que nous sommes séparés, placés maintenant à cinq cent lieues l'un de l'autre et sans espérance de nous revoir ailleurs que dans l'éternité. Pussions-nous profiter du temps qui nous est encore accordé pour nous bien préparer au moment redoutable par lequel il faut passer avant d'arriver au terme.

Votre surdité est une croix bien pesante mais qui peut être pour vous une source de mérites abondans. Le bon Dieu qui, dans son infinie miséricorde joint toujours quelque consolation aux tribulations qu'il nous envoie vous a donné une bonne fille qui a pour vous le sentiment qu'elle doit avoir, qui compatit à vos maux et vous console de son mieux, son saint nom en soit béni, je l'en remercie du fond de mon cœur.

Quant à moi, graces au Seigneur je n'ai encore perdu l'usage d'aucun de mes sens, mais j'éprouve une diminution sensible de toutes mes facultés physiques et intellectuelles qui m'annonce que ma fin ne peut être éloignée. C'est surtout ma mémoire qui est singulièrement affectée. Vous savez que je l'avais assez bonne, aujourd'hui je ne retiens plus rien, du moins de ce qui est récent; car pour les choses anciennes il n'en est pas ainsi. Je me rappelle fort bien ce qui s'est passé il y a cinquante ans, je conserve le souvenir de choses que j'ai apprises dans ma jeunesse, au point que beaucoup de personnes en paraissent étonnées, et des choses qui se sont passées il y a quinze jours s'effacent souvent de ma mémoire et je les oublie entièrement, ce qui ne laisse pas que d'être souvent assez désagréable. Mais j'en prends facilement mon parti, car, après tout, il faut bien avoir quelque croix à porter et nous pouvons toujours re-

mercier le bon Dieu de ne nous avoir pas envoyés une plus pesante.

J'ai beaucoup causé de Quimper avec les deux ecclésiastiques mes compatriotes, qui n'étaient pas encore nés quand j'ai quitté notre pays. Mais je leur ai parlé de Quimper d'autrefois qu'ils ne connaissaient pas, et ils m'ont parlé de Quimper d'aujourd'hui que je ne reconnoitrois plus. Ce ne sont pas seulement les hommes qui ont changé, mais les lieux. Quand on reste en place on s'aperçoit moins de ces changements parce qu'ils se font successivement, mais après une longue absence il n'y a pas de moyen de s'y reconnoître. Je trouverais un hôpital où je chercherois le Séminaire et je trouverais le Séminaire où il y avait une Communauté, un hôpital est devenu l'hôtel de ville, de belles maisons remplacent une allée d'arbres, la rue obscure ne mérite plus ce nom, etc., etc. Je pense bien cependant que je retrouverois les tours de Saint Corentin, mais non la flèche de Locronan, cette flèche que j'avois tant de plaisir à découvrir quand je venois à Quimper. (1)

J'ai parlé à ces bons messieurs de tout ce qui se présentait à mon souvenir, et quelquefois c'était pour eux de l'histoire ancienne. J'ai parlé aussi de Penhars et de Kermoison; ces lieux ont aussi changé de face, mais ce n'est pas là ce qui m'intéresse; les deux derniers étés que j'ai passés à Quimper, presque tous les jours, je partais de ma pension à cinq heures du matin et je me rendais à l'église de Penhars où je rencontrais notre excellente maman qui y entendait la messe; je la reconduisais ensuite à Kermoison où elle demeurait avec notre oncle Guesdon, et je retouruais en ville pour aller en classe. O doux souvenir! Je vivrois autant que Mathusalem qu'il ne s'effacera jamais de ma mémoire.

(1) Elle avait été détruite par la foudre, le 2 janvier 1808.

Je vous prie, ma chère amie, de donner de mes nouvelles à toute la famille et d'assurer tous et chacun que je ne les oublie pas devant Dieu et que, nonobstant mon silence, ils sont tous dans mon cœur. Je prie le ciel de les combler de bénédictions en ce monde, et surtout de ne pas permettre qu'ils oublient jamais que nous sommes créés pour un monde meilleur que celui-ci, un monde où il n'y a ni révolutions, ni changements, ni maux, ni maladies, ni contradictions, ni événements fâcheux d'aucune espèce, mais bonheur pur, parfait, inaltérable, éternel. N'est-ce pas cette considération qui peut soutenir notre courage et nous donner la force de soutenir tout ce qui peut se présenter de fâcheux et de pénible à la nature sur cette terre d'exil.

Je voudrois bien, ma chère amie, vous envoyer quelque souvenir qui pût vous être agréable, mais je suis pauvre, et quoique je ne manque de rien, je ne possède rien. Je puis seulement disposer de quelques gravures, je vous en envoie quelques unes, qui n'auront d'autre mérite à vos yeux que de venir de moi; c'est le portrait d'un saint de notre Compagnie canonisé depuis peu, et une lithographie du Sacré-Cœur, qui est Française et que peut-être vous avez déjà. Il y en a pour vous, pour votre fille et fidèle compagne et pour ceux de la famille à qui cela pourra faire plaisir et à qui vous voudrez les donner en mon nom.

Après un si long silence, j'aurois dû du moins remplir mon papier et c'étoit bien mon intention mais en ceci encore j'ai été contredit, nos messieurs partent dans une heure ou deux et ils viennent prendre ma lettre, je ne puis les faire attendre. Je m'en dédommagerai une autre fois, et si vous m'écrivez encore je vous répondrai, si Dieu me conserve la vie. Croyez que tous les jours de ma vie je vous recommande particulièrement au Saint Sacrifice de la messe et demande à Dieu d'adoucir vos maux en vous donnant les consolations.

tions spirituelles qui vous les rendront supportables et légers.

Votre frère et ami,

J. L. ROZAVEN.

*
**

A Lise de Kerdroniou, à Locronan. (1)

Rome ce 29 septembre 1822.

Ma chère nièce, je suis bien aise que le reliquaire que je vous ai envoyé vous ait fait plaisir et quoique vous ayez long-temps gardé le silence, je n'ai pas pour cela douté de votre reconnaissance, votre bon cœur m'est connu, et il n'est pas nécessaire qu'il s'exprime par la bouche pour que je devine ce qu'il veut me dire. Vous avez cependant eu raison de penser que la reconnaissance ne doit pas être tout à fait muette et qu'un petit mot de votre part me seroit bien agréable. Quand nous aurons fait connaissance ensemble, si Dieu permet que cela arrive, je pense que vous trouverez facilement plus de choses à me dire. Je serai alors plus exigeant, mais à présent j'excuse plus facilement votre laconisme, car que peut-on avoir à se dire lorsqu'on ne s'est jamais vu et qu'on a toujours été au moins à quatre cens lieues l'un de l'autre. J'aurois cependant été bien aise que vous m'eussiez un peu parlé de vous même et de votre situation. Comment vous trouvez-vous dans votre solitude, y êtes-vous contente, quelles sont vos occupations, vos divertissemens, etc., etc. La réponse à toutes ces questions ne peut que m'intéresser beaucoup, vu mon amitié pour vous qui, je l'espère, vous sera un jour mieux connue.

Je vais vous faire part de ce que j'imagine. Je pense que vous ne vous ennuyez pas à la campagne, y étant en la compagnie de votre excellente maman, que vous

(1) Lise, née à Concarneau en 1802, mourut à Locronan, le 13 décembre 1885.

vous occupez du soin du ménage, et de tous les petits travaux nécessaires, que vos divertissemens sont de petites promenades, quelques conversations et quelques petits jeux innocents avec la Demoiselle Gueguenou ou d'autres personnes honnêtes, s'il y en a dans votre voisinage, que vous avez par dessus tout soin de votre ame, que vous travaillez à vous sanctifier et à plaire à Dieu, par l'exercice de toutes les vertus et particulièrement, de l'obéissance, de la charité, de la douceur, de la patience et de la résignation à la volonté de Dieu, que vous demandez souvent à Dieu toutes ces vertus et vous vous efforcez de les acquérir, que vous vous félicitez d'être éloignée du monde et par là sauvée de ses dangers, que vous fréquentez l'église et les sacremens quand vous le pouvez et que quand vous en êtes privée, à cause des circonstances malheureuses, vous tâchez d'y suppléer par des prières et par de bonnes lectures qui nourrissent votre âme et l'excitent à la vertu, que lorsque vous êtes réunie à votre sœur, vous vivez en bonne harmonie et vous vous efforcez à l'envi d'aller au devant de tout ce qui peut faire plaisir à votre maman, que vous êtes l'une pour l'autre prévenantes, charitables, serviables, que vous supportez comme il convient vos petits torts réciproques, car qui n'a pas les siens et ses défauts? Ai-je bien deviné? Je l'espère. Je le désire surtout et bien ardemment, car je vous aime trop pour ne pas vous souhaiter parfaite. Je demande tous les jours à Dieu pour vous qu'il vous remplisse de son saint amour; dites aussi de temps en temps pour moi un *Ave Maria* et croyez que vous avez dans votre oncle que vous ne connaissez encore que par les discours de votre maman un ami sur lequel vous pouvez compter toujours et qui sera en tout temps disposé à vous rendre tous les services qui pourront être en son pouvoir; je vous embrasse et suis pour la vie votre affectionné oncle,

J. L. ROZAVEN.

A Madame de Kerdroniou (Sophie) Dame de la Re-traite, à Nantes.

Rome, 30 Septembre 1844.

Ma chère nièce. Depuis 52 ans que je suis sorti de mon pays je viens d'avoir la première fois le plaisir de voir un parent. C'est M. de Leissègues, fils de Mathurin Leissègues, avocat à Châteaulin. Il est médecin en chef dans la marine royale et habite l'île de Bourbon depuis six ans. Il est venu en Europe en congé et retournera à son poste dans quelques mois. Il a été en Bretagne et a pu me donner des nouvelles de toute la famille. Ce qui a redoublé le plaisir que j'ai eu de le voir, c'est que je l'ai trouvé excellent chrétien. C'est purement un motif de dévotion qui l'a conduit à Rome. Il a rendu service à plusieurs de nos missionnaires à leur passage à l'île de Bourbon et sera dans le cas de nous être encore utile; car l'île de Bourbon se trouve sur la route de nos missionnaires allant en Chine, au Bengale, au Maduré ou à Madagascar.

Je profite de son retour en France, pour vous donner et à ma famille de mes nouvelles, après un si long silence. J'écrirai aussi un mot à votre bonne mère qui est et qui sera toujours ma chère et bien chère pétro-nille. Hélas! votre oncle n'est plus qu'une ombre de ce qu'il a été. Ma santé se soutient assez bien, mais il y a en moi un affaissement moral qui se fait sentir tous les jours de plus en plus. Je suis devenu paresseux et j'éprouve une grande difficulté à écrire. Je perds la mémoire et il m'arrive souvent d'oublier le lendemain ce qui s'est passé la veille; je me souviens beaucoup mieux des choses anciennes. Ma vue s'affoiblit aussi beaucoup, et je deviens sourd. En un mot, tout m'avertit qu'il faut plier bagage et me disposer prochainement au grand voyage. La sainte volonté de Dieu soit faite; je ne lui demande que d'avoir pitié de mon âme et de m'accorder un vrai repentir des

innombrables fautes de ma vie. Priez pour votre pauvre oncle, comme il le fera pour vous tant qu'il restera sur cette terre d'exil.

Vous m'avez écrit il y a plusieurs mois et m'avez adressé un prêtre dont j'ai oublié le nom; il vint me remettre votre lettre, et je ne l'ai plus revu, ainsi je n'ai pu lui rendre aucun service.

J'avais eu précédemment de vos nouvelles par un grand vicaire de Nantes qui a passé quelque temps à Rome et qui me dit qu'il vous connaissait. Si vous avez occasion de le voir, je vous prie de le saluer de ma part.

Il vient un grand nombre de prêtres français à Rome. Nous en avons toujours plusieurs...

Lorsque j'ai reçu votre dernière lettre j'étais certainement bien résolu à vous répondre, mais c'était une résolution, malheureusement semblable aux promesses que nous faisons trop souvent à Dieu; j'ai différé, et puis différé encore sous un prétexte ou sous un autre et fini par oublier. Il a fallu que la visite inopinée d'un parent soit venue me faire souvenir que j'ai encore d'autres parents plus proches que lui et qui prennent aussi quelque intérêt à moi. Si vous n'êtes pas fâchée contre moi, comme vous auriez tout droit de l'être, écrivez-moi encore pour me donner des nouvelles, premièrement de votre mère et de votre sœur qui, je pense bien, ne l'a pas quittée; comment porte-t-elle ses 74 ans; je désire que ce soit mieux que moi mes 72 ans, quoique sous le rapport du corps, je n'aie qu'à rendre grâce à Dieu qui m'a préservé des infirmités qui éprouvent beaucoup d'autres personnes moins âgées. Ensuite des Rozaven. Germain qui n'avait pas, je crois, deux ans quand je suis parti de Quimper, est actuellement l'ainé et le chef de la famille, père de famille lui-même; que fait-il et que font ses enfants. Son frère était établi à Lorient, y est-il encore, que fait-il? a-t-il des enfants? Je

désire aussi savoir ce que sont devenus les Kergadio. Il y avait je ne sais combien de filles, dont quelques unes étaient plus âgées que moi. Un seul garçon qui devait avoir au moins une douzaine d'années plus que moi et que j'appelais mon petit parrain était marié. Je pense bien qu'il n'est plus de ce monde; a-t-il laissé des enfans? et que font-ils?

Vous vous étonnerez sans doute de toutes ces questions et vous vous demanderez d'où peut venir tout à coup cette curiosité, après une si longue indifférence du moins apparente? Je vous l'ai dit, c'est l'apparition soudaine d'un leissègues à Rome qui a réveillé en moi des sentimens qui étaient assoupis, mais non éteints.

Je n'ai pas besoin de vous dire que ce qui m'intéresse le plus ce sont les sentimens religieux, car tout le reste est vain. La haute piété que j'ai trouvée dans celui que j'ai vu me fait espérer que d'autres individus auront aussi su conserver leurs bons sentimens au milieu de la contagion universelle.

Quant à vous, ma chère nièce, vous avez su choisir la meilleure part, se dévouer à la sanctification du prochain c'est le moyen assuré de procurer la sienne. Je prie Dieu de vous faire toujours croître en ferveur et en amour jusqu'au moment où il vous appellera à la récompense promise à la fidélité persévérante.

Votre affectueux oncle,

J. L. ROZAVEN.

P. S. Je comptais envoyer cette lettre par la poste, mais M. de Leissègues vient de me dire qu'il passera par Nantes et il se charge volontiers de vous la remettre. Vous aurez du plaisir à faire sa connaissance et il vous parlera de moi.

**

A Madame Légerville née Rozaven à Quimper.

Polosk en Russie Blanche 19 Décembre 1817.

Oui certainement, ma chère nièce, vous aurez une lettre de moi pour *vous toute seule*, car la votre m'a fait un trop grand plaisir pour que je ne m'empresse pas de vous en remercier. Ce n'est pas la seconde, mais bien la première que je reçois de vous... J'espère bien que mon long silence n'aura pas été attribué à l'indifférence. Ce silence a été uniquement occasionné par la distance des lieux, la difficulté, l'incertitude et le prix exorbitant des correspondances dans un pays où l'on doit payer également, soit que l'on écrive, soit que l'on reçoive des lettres, ainsi que certaines circonstances qu'il est inutile de détailler.

Mais si je n'écris pas, je n'en pense pas moins souvent à vous tous, et tous les jours je demande à Dieu de répandre sur vous ses bénédictions temporelles et surtout ses bénédictions spirituelles.

Je suis *coureur* comme les militaires, aussi je compte bien me trouver un jour au milieu de vous, et c'est, sans aucun doute, une des plus grandes jouissances que je puisse avoir sur la terre. Mais quand cela sera-t-il? Dieu seul le sait. Il est bien décidé, autant que les hommes peuvent avoir quelque chose de fixe et de décidé, que je quitterai ce pays, mais plusieurs difficultés s'opposent encore à mon départ et je ne sais pas pour sur quand elles seront levées, ensuite je dois faire encore de grands voyages avant d'arriver jusqu'à vous. Abandonnons tout cela à la divine providence qui arrangera les choses pour le mieux.

Dans l'impossibilité de vous aller voir moi-même, je suis du moins bien aise qu'un de mes amis vous ait rendu visite et la lettre détaillée qu'il m'a écrite

à ce sujet m'a beaucoup réjoui. Je vois par l'accueil que vous lui avez fait avec quel plaisir vous me reverrez après une absence de plus de 25 ans. Je n'en ai jamais douté mais il est toujours agréable d'en avoir une nouvelle assurance.

Votre bonne lettre est aussi venue très à propos, et je prie Dieu de vous en récompenser. Vous m'avez appris plusieurs choses que j'ignorois; mais ce qui m'a fait le plus de plaisir c'est de savoir que vous êtes heureuse et que tout ce qui vous entoure est heureux. Cependant comme il n'y a pas de bonheur parfait sur la terre, une chose manque encore au votre; vous désirez d'être mère et me priez de demander à Dieu cette grace pour vous. Je le ferai de bien bon cœur, persuadé que vous ne voudriez avoir un enfant que pour l'élever dans la crainte de Dieu et en faire un habitant du ciel; car tout le reste est vain. Combien de mères diront au dernier jour, heureuses celles qui ont été stériles! Ce seront celles qui n'auront point rempli les devoirs qu'impose ce titre honorable, qui se seront aimées et recherchées elles-mêmes dans leurs enfans, qui les auront élevés pour le monde et auront perdu de vue la fin sublime pour laquelle elles et leurs enfans étaient sur la terre. Pour vous, je ne doute pas qu'en désirant de devenir mère, vous n'en sentiez toutes les obligations et ne soyez bien résolue de les remplir, fidèlement. Je vous promets donc de demander à Dieu d'exaucer vos désirs et de dire quelques messes à cette intention dans le tems où vous recevrez cette lettre, c'est à dire entre le 20 et le 30 du mois de Janvier.

Mais, à propos, vous devez savoir que notre saint Ronan Patron de Locronan est efficacement invoqué par les femmes qui sont dans le même cas que vous. Anne de Bretagne Reine de France a obtenu des enfans par l'intercession de ce Saint, votre grande tante Guesdon a aussi été exaucée en faisant le pèlerinage,

dit, si je m'en souviens bien *la Trouvénie*. Un grand nombre d'autres femmes l'ont été également et je ne doute pas que si vous faisiez la même chose avec le même esprit de Foi et de Religion, l'effet n'en fût le même. Puisque votre mari a de la piété, il ne s'y opposeroit sans doute pas. Si vous ne pouvez pas faire le pèlerinage, rien au moins ne vous empêchera d'invoquer le Saint en votre particulier et de suppléer au Pèlerinage par quelques autres œuvres de dévotion et de charité; car il est dans l'ordre que lorsque nous voulons obtenir quelque grace du bon Dieu nous faisons aussi quelque chose pour lui plaire...

Vous me parlez de l'un de vos beaux-frères qui est établi à Vannes. Je le savois; l'abbé de Légerville me l'a écrit il y a sept ou huit ans. C'est Urbain que j'ai connu au collège; mais vous ne me dites rien de Colas avec qui j'étais plus lié; il est sans doute mort. Hélas! si je retourne jamais à Quimper combien peu retrouverai-je de mes anciennes connaissances! Presque toutes ont disparu et j'y serois presque aussi étranger que dans les différens pays que j'ai habités depuis 25 ans...

Me voila parvenu tout à l'heure à l'âge de 46 ans. L'étude m'a un peu affoibli; mais je me porte bien et n'ai aucune infirmité. J'ai craint pendant quelque tems la surdité, mais cela est passé. Mes yeux souffrent un peu du climat, sans que je sois pour autant obligé de me servir de lunettes. Habitué dans ma jeunesse aux voyages, je me sens en état d'en entreprendre de nouveaux, et je crois qu'ils ne peuvent qu'être utiles à ma santé.

Adieu ma chère Nièce, pensez de tems en tems à votre oncle qui vous aime bien et priez le bon Dieu pour lui... Je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année. Ma chère Nièce

Votre très affectionné oncle,

J. L. ROZAVEN.

Rome, 14 Septembre 1833.

Vous avez bien raison, ma chère nièce, de vous plaindre de mon silence. Je me le reproche moi-même bien souvent. Mais si vous pouviez voir combien je suis occupé je crois que vous m'e plaindriez plutôt que de m'accuser, c'est pour moi une consolation d'écrire à quelqu'un de ma famille, mais cette consolation m'est refusée dans la position où je me trouve j'espère cependant vous prouver à l'avenir que vos aimables reproches ne sont pas perdus.

J'ai entrepris aujourd'hui de répondre à tous ceux qui m'ont écrit. Je dis à tous, avec une seule mais bien douloureuse exception. Mon bon et excellent frère lorsqu'il m'écrivit ne se croyoit pas si près de sa fin. J'ai joint mes larmes aux vôtres et j'ai offert pour lui plusieurs fois le Saint Sacrifice de la messe. Les sentiments religieux qu'il a toujours conservés me donnent la confiance que dans les derniers moments sa foi lui aura obtenu les grâces particulières qui auront assuré son salut. Profitons des affections que Dieu nous envoie pour nous détacher des choses de ce monde et nous attacher uniquement à celui que rien ne peut nous faire perdre et qui fera notre bonheur pendant l'éternité. Comme il faut que chacun ait son petit mot, je ne vous en dirai pas davantage, mais je vous promets que mon silence ne sera plus si obstiné.

Votre oncle J. L. ROZAVEN.

Extraits de baptême
des frère et sœurs du P. de Rozaven

GERMAIN-JEAN-GUILLAUME

Le dix huit février mil sept cent soixante un a été solennellement baptisé par le ministre du soussigné recteur Germain Jean Guillaume fils légitimé et natu-

rel de noble maître Guillaume Louis de Leissègues sieur de Rozaven procureur fiscal des juridictions du marquisat de Névet, de Locronan, de Guengat et autres, et de dame Marie Corentine Guesdon de penesquin, né le jour précédent en cette ville, il a été tenu sur les fonts baptismaux de cette Eglise par monsieur Germain Gabriel Guesdon sieur de Kermoisan juge criminel au siège présidial de Quimper et demoiselle Jeanne de Leissègues de tréanna tous de cette paroisse et ont signé à Locronan les jours et an

Jeanne DE LEISSEGUES. DE LEISSEGUES DE KERGADIO.
G. G. GUESDON DE KERMOISAN. GUESDON. V^o QUENERDU.
DE LEISSEGUES ROSANCELIN. DE LAUNAY DE LEISSEGUES.
CHARDON. D. ROSANCELIN.

GUESDON PENISQUIN.

M. LE MAITRE, prêtre chapelain.

LE JADÉ, Recteur de Locronan.

LOUISE JACQUETTE CORENTINE

Le quatrième Août, mil sept cent soixante quatre a été solennellement baptisée par le soussigné prêtre chapelain Louise Jacquette Corentine née d'hier fille légitime de Maître Guillaume Louis Leissègues sieur de Rosaven, procureur fiscal du prieuré de Locronan et autres juridictions et de Marie Corentine Guédon, dame de Rosaven, son épouse.

Parain et Maraine ont été Maître Jacques Valentin de Leissègues sieur de Trévascoët, avocat à la Cour, bailli et Lieutenant du Siège Royal de Châteaulin et Demoiselle Louise Laurance Guédon de Kermoyan qui signent.

Louise Laurance GUESDON DE KERMOISAN,
veuve GUENERDU.

DE LEISSEGUES DE MAVAND, CHARDON, LOLLIER.

DE LEISSEGUES MOREAU, MADEZO.

DE GUENERDU BOURIGUEN.

M. LE MAITRE, prêtre chapelain.

Olivier LE GOFF, prêtre chapelain.

MOREAU DE ROZANCELIN.

DE LEISSÈGUES DE KERGADIO,
procureur du roy à Châteaulin.

DE LEISSÈGUES DE ROZAVEN,
prêtre chapelain qui a fait
la cérémonie.

J. LE COÉDIC, Recteur de Locronan.

SUSANNE FRANÇOISE

Le Dixneuf octobre mil sept cent soixante cinq a été solennellement baptisée par le soussignant prêtre chapelain Suzanne françoise née d'aujourd'huy, fille légitime de Maître Guillaume Louis de Leissègues de Rosaven procureur fiscal du prieuré de Locronan et autres juridictions et de Dame Marie Corentine Guesdon son épouse. parain et maraine ont etes Le Sieur françois Guesdon de Kermoisan et demoiselle Suzanne Moreau qui signent

Suzanne MOREAU.

GUESDON DE KERMOISAN. Jeanne DE LEISSÈGUES.

C. GOURLAY, prêtre. G. LE GARREC, prêtre. MADEZO.

DE LEISSÈGUES DE ROZAVEN.

Y. LE COÉDIC, Recteur de Locronan.

J. M. DE LEISSÈGUES DE ROZAVEN, prêtre-chapelain

MARIE ELIETTE

Le quatrième Décembre mil sept cent soixante six, a été solennellement baptisée, par le soussignant Recteur Marie Eliette née d'hier fille légitime de Guil-

laume Louis de Leissègues sieur de Rosaven procureur fiscal du prieuré de Locronan et autres juridictions et de Dame Marie Corentine Guesdon son épouse. Parain et maraine ont été le sieur Pierre Elie Chardon négociant, Capitaine de la Milice garde-côtes de cette ville et demoiselle Marie Guillemette Guesdon de Pennisquin qui signent

Marie Guillemette GUESDON PENISQUIN, CHARDON,
LOLLIER.

Jeanne DE LEISSÈGUES.

J. M. DE LEISSÈGUES DE ROZAVEN,
prêtre chapelain de Locronan.

DE LEISSÈGUES DE ROZAVEN.

J. LE COÉDIC,
Recteur de Locronan.

MARIE JACQUETTE

Le vingt neuf Février mil sept cent soixante huit a été solennellement baptisée par le soussignant prêtre et chapelain de Locronan, Marie Jacquette née de ce jour fille légitime de Guillaume Louis de Leissègues de Rozaven procureur fiscal de la juridiction du prieuré de Locronan, Nevet et autres et de Dame Marie Corentine Guedon son épouse, parain et maraine ont etés noble homme Guillaume Bolloré, négociant à Audierne et demoiselle Marie Jacquette de Leissègues de Kercadio qui signent et en présence des autres soussignants

DE LEISSÈGUES DE ROZAVEN.

DE LEISSÈGUES DE KERGADIO.

MADEZO.

DE LEISSÈGUES DE TRÉANNA.

LOLLIER, BOLLORÉ, DE LEISSÈGUES ROSAVEN.

G. GARREC, prêtre et chapelain de Locronan.

PETRONILLE MARIE JOSEPHE

Douze juillet mil sept cent soixante dix a été solennellement baptisée Petronille Marie Josephe née le jour de hier du légitime mariage de Guillaume Louis de Leissègues de Rozaven procureur fiscal de la juridiction du prieuré de Locronan et autres juridictions et de dame Marie Corentine Guesdon son épouse et les cérémonies ont été faites par Discret Messire pierre Benoit Audouyn de Pestinoy, prêtre, Licencié en teologie de la faculté de paris de la maison et société royale de Navare chanoine de l'Eglise cathédrale de Cornouaille, parain et maraine Michel Joseph Anne Bohet de Lanhuron conseiller du Roy et son Lieutenant particulier civil et prévot au Siège présidial de Quimper et Demoiselle Marie anne Pétronille Rannou qui signent avec les autres soussignants.

LE MEYER Gaspard, DE LEISSÈGUES MOREAU.
CHARDON, GUESDON PENISQUIN, BOHET DE LANHURON,
Lieutenant.

DE LEISSÈGUES DE ROZAVEN, MADEZO, LOLLIER.
AUDOUYN DE PESTINOYS, Chanoine de Quimper.
L. C. DE PERRIEN, recteur de Locronan. (1)

Mariage de Germain de Rozaven

Le neuf mai mil sept cent quatre vingt six après une publication de Bans faite pronalement et sans opposition et connaissance d'empêchement dans les temps et lieux prescrits comme il conste par le Registre et Extrait du sieur Recteur de Locronan en date du deux de ce mois signé Le Houarner Recteur de Locronan, et la dispense des deux autres Bannies

(1) Extraits de baptême communiqués par M. l'abbé Rolland, recteur de Locronan.

accordée par Monseigneur Levêque de Quimper le trois du présent mois signé T. F. J. Episcopus Corisopitensis contresigné Boissière presbyter secretarius insinué aux insinuations ecclésiastiques et contrôlé au contrôle du clergé le trois du même mois signé Calloch greffier. Vu la permission de célébrer la noce dans La chapelle dite de notre Dame de pitié En la paroisse de Tréguennec accordée par Monseigneur Levêque de Quimper le dit jour trois de ce mois signé T. F. J. Episcopus Corisopitensis Je soussigné recteur de Plogonnec, délégué par Monsieur le Recteur de tréguennec ai publiquement interrogé dans la dite chapelle de Notre Dame de pitié en la dite paroisse de Tréguennec, Germain Jean Guillaume de Leissègues de Rozaven avocat en parlement fils majeur de Guillaume Louis de Leissègues de Rozaven procureur fiscal de Locronan et autres juridictions et de dame Marie Corentine Guesdon dame de Rozaven originaire et domiciliée de la dite paroisse de Locronan; et demoiselle Marie Jacquette le Bastard de Kerguiffinec fille de Jean hervé le Bastard seigneur de Kerguiffinec et de dame Marie Mrguerite Kerdreach dame de Kerguiffinec originaire de la paroisse de poullan et domiciliée sur celle de Tréguennec. Et après avoir reçu leur consentement mutuel par paroles du présent les ai solennellement conjoint en mariage en présence et du consentement des dits sieurs de Rozaven père du nouveau marié et de Kerguiffinec père de la nouvelle mariée et en présence des sieurs Kerdreach et Kerlivet oncles au maternel de la nouvelle mariée, de Leissegues frère du nouveau marié, et autre de Leissegues parent au tiers du dit nouveau marié et autres parens et amis soussignés avec les dits contractants. Et ayant ensuite célébré la sainte messe leur ai donné la bénédiction nuptiale suivant la forme et les cérémonies prescrites par notre mère la Sainte Eglise, deux mots raturés nuls *Et connais-*

sance d'empêchement. En interligne approuvé Kerlivet aussi en interligne approuvé.

Marie Jacquette LE BASTARD DE KERGUIFFINEC.
DE LEISSÈGUES DE ROZAVEN. GUESDON DE ROZAVEN.
Marie Margueritte KERDRÉAC'H KERGUIFFINEC.

GUESDON PENISQUIN.

Boyer DE KERLIVETTE DE CASAUZON.

LEISSÈGUES DE ROZAVEN Marie.

Jacquette DE ROZAVEN. KERDREACH aîné.

KERDREACH DE KERLIVET.

A. J. DE KERNAFFLEN DE KERGOS.

LE BASTARD DE MESMEUR.

DUREST LE BRIS.

DE LEISSÈGUES MAZÈ. DE LEISSÈGUES DE ROZAVEN

Jean Marie Pierre le BASTARD DE KERGUIFFINEC.

DE LEISSÈGUES DE KERGADIO.

LE BASTARD DE KERGUIFFINEC.

Marie Jeanne le BASTARD DE KERGUIFFINEC.

DE LEISSÈGRES.

J. LE BIHAN JULLOU.

J: M. DE LEISSÈGRES R^r de Plogonnec.

1^eine le BASTARD DE KERGUIFFINEC.

J: M: CALVÉ Recteur (1).



(1) L'abbé Calvez, recteur de Tréguennec, devait mourir quelques années plus tard, le 22 août 1794, sur les pontons de Rochefort. — Extrait de mariage communiqué par M. l'abbé Sellin, recteur de Tréguennec.